

VILLE DE SAINT-MICHEL-SUR-ORGE

91240 ESSONNE

CANTON DE BRETAGNY-SUR-ORGE

① 01.69.80.29.29

DIRECTION GÉNÉRALE ADJOINTE DES SERVICES À LA POPULATION

DÉCISION N° 2023 - 306

Objet : Programmation artistique de l'Ecole d'arts

Contrat de commande d'une œuvre musicale originale auprès du compositeur Felipe CARRASCO LUTZ

Le Maire de Saint-Michel-sur-Orge,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L2122-22 et L2122-23 ;

VU la délibération du Conseil municipal n°2023-242 du 28 septembre 2023 portant délégation d'attribution du Conseil Municipal au Maire ;

VU le projet de contrat de commande d'une œuvre originale à conclure avec le compositeur Felipe CARRASCO LUTZ ;

CONSIDERANT l'intérêt de présenter publiquement l'œuvre musicale par tous les élèves instrumentistes et chanteurs de l'Ecole d'arts sous la direction du compositeur, le vendredi 22 décembre 2023 à 20h30 au centre culturel Baschet ;

DECIDE de conclure un contrat de commande avec le compositeur Felipe CARRASCO LUTZ, sis 4 avenue Kléber à Juvisy-sur-Orge (91260) pour la commande susmentionnée.

DIT que la commune versera au compositeur un montant total de 2 500 € net de taxes, sur présentation d'une facture.

Fait à Saint-Michel-sur-Orge, le **06 NOV. 2023**

Le Maire



Sophie RIGAULT
Sophie RIGAULT

Publication en ligne le : **06 NOV. 2023**

Le présent acte peut faire l'objet d'un recours gracieux auprès de l'autorité territoriale compétente et/ou d'un recours contentieux auprès du Tribunal Administratif de Versailles dans un délai de 2 mois à compter de sa publication ou notification.